MME ANNE VALERIE LE FUR

PROFESSEUR(E) DES UNIVERSITES
Professeur de droit privé et sciences criminelles à la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ)
Responsable du Master Droit Directrice du Master 2 Carrières Judiciaires et du Master 2 Carrières administratives Directrice de l'i-EPrépa (Sciences Po Saint-Germain-en-Laye)
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines > Faculté de droit et science politique > Département de droit privé >

Laboratoire de droit des affaires et nouvelles technologies (DANTE)

Coordonnées

SECRÉTARIAT	0139255255
ADRESSE MAIL	anne-valerie.lefur@uvsq.fr

AUTRE ADRESSE MAIL anne-valerie.le-fur@sciencespo-saintgermainenlaye.fr

A

Itinéraire vers ce lieu **Bâtiment Leclerc** 3 rue de la Division Leclerc
78280 Guyancourt

Discipline(s)

Droit Privé

Discipline(s) enseignée(s)

Depuis 2008 - Professeur à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye
Cours dispensés : Droit commercial et des affaires, Financement international, droit financier (M2Affaires), droit de la distribution (M1), droit de la responsabilité (L2), droit des contrats spéciaux (L3), droit des obligations (M2CJ), droit des contrats d'affaires (M2CC), théorie générale du droit (M1), droit et enjeux de société (Sciences Po SGL), grandes notions du droit civil (Sciences Po SGL)

2005-2008 - Professeur à l'Université de Rennes I
Cours dispensés : Droit des obligations- le contrat, Droit des contrats spéciaux, Instruments de paiement et de crédit, Financement international, Droit des marchés financiers, Ingénierie juridique, Contrats de distribution

2003-2005 - Maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)
1999-2001 - Attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)
1998-1999 - Vacataire à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

Thèmes de recherche

Publications :

Ouvrages

Droit des affaires : examen national session 2021; épreuve de spécialité : commerçants et sociétés commerciales, avec T. Le Gueut, Anne-Cécile Martin, Nathalie Blanc, LGDJ

Articles

La compensation dite multilatérale, éditions Panthéon-Assas, 2003, préf. A. GHOZI
" L'acte d'exploitation de la chose d'autrui ", RTD. civ. 3/2004
" Faut-il modifier la législation sur l'usure ? ", Mélanges AEDBF, sept. 2004
" Liberté de critique et analyse financière ", in Actes du colloque Rennes, La liberté de critique, LexisNexis Litec 2007
" Le compte courant, l'oublié du Code de commerce ", in Le Code de commerce 1807-2007, Dalloz 2007
" Les bons d'offre : une mesure de défense conforme au gouvernement d'entreprise ? ", Bull. Joly Bourse déc.2007
" Concilier l'inconciliable : réflexions sur le droit de vote de l'actionnaire ", Dalloz 2008, chron. , p. 2015
" Principes de fiscalité : IR, IS ", in Pratique juridique et fiscale du patrimoine, ouvrage collectif Lexis-nexis, janvier 2009, réact. février 2010.
Rapport rédigé en anglais sur la compensation en droit français. Participation au projet de Common Core Set-off P. Pichonnaz (édit.), Cambridge University Press, à paraître juin 2009.
" L'incorporel en droit des biens : l'exemple des valeurs mobilières *"*, in Colloque L'appréhension par le Droit de l'incorporalité, Rennes, Lamy Droit civil, nov. 2009
" Les nouvelles formes d'immixtion, ou l'émergence d'une immixtion non fautive en droit des sociétés ", in Les concepts émergents, LGDJ, mai 2010.
" La protection de l'investisseur par le droit des biens. La notion de bien financier ", in colloque l'appréhension par le Droit du risque financier, juin 2010, Rev. Droit bancaire et financier, déc. 2010.
" Faut-il faire de la Commission des sanctions de l'AMF un tribunal des marchés financiers ? », Mélanges AEDBF VI, Ed. RB Paris 2013, p. 335 s.
« L'article L233-14 du Code de commerce, en ses alinéas 1 et 2 est-il inconstitutionnel ? », BJS mars 2014, p. 162.
« Il faut un tribunal des marchés financiers », co-rédaction avec D. Schmidt, D. 2014, chron. 551.
« Quel statut pour l'intermédiaire en défiscalisation immobilière », JCP E, n°18, mai 2014, 1242.
« *L'organisation structurelle de* l'AMF suffitelle à garantir le respect des exigences constitutionnelles d'indépendance et d'impartialité ? », BJB, avril 2014, p.199
« Non bis in idem : un jugement attendu », D.2014, p. 2059
« Enfin un cadre juridique pour le crowdfunding, une première étape dans la réglementation », D. 2014, 1831
« Pour un tribunal des marchés financiers », corédaction avec D. Schmidt, BJB janv. 2015, p.24

« Les apports du droit commun au statut de l'intermédiaire en financement participatif », in Le cadre juridique du crowdfunding- Analyses prospectives, dir. A-V. Le Fur, Collection TEE, vol. 11, éd. SLC

Colloque Fautil un tribunal unique pour traiter l'ensemble du contentieux boursier ?, CREDA, 11 décembre 2014, Revue Lamy Droit des affaires, février 2015

« Simplification du droit, attractivité et concurrence : l'exemple du droit des marchés financiers », in Ouvrage collectif La simplification du Droit, Collection « Colloques & Essais », Institut Universitaire Varennes, 2015.

« La rationalisation des sanctions : une exigence démocratique en faveur de leur efficacité », D. 2016, p. 1091

« Le cumul des sanctions administratives et pénales en droit interne : entre incohérences et insécurité juridique », corédaction avec D. Schmidt, D. 2016, 2126

« L*'appréhension du crowdfunding par le droit des contrats* », La Semaine juridique décembre 2017.

« *Le crowdfunding : le cadre juridique national et le futur cadre européen* »,Droit et patrimoine, 1er novembre 2017, dossier spécial.

« *Les nouveaux services de crédit alternatif : la pratique du peer to peer lending ou l'uberisation du crédit* », RDBF

" *Le crowdfunding électoral : révolution citoyenne, échec probable ou scandale en gestation*? ", étude avec R. Rambaud, AJDA 2021, p. 1668

Publications – Colloques

« Liberté de critique et analyse financière », in Actes du colloque Rennes, La liberté de critique, LexisNexis Litec 2007

« L'incorporel en droit des biens : l'exemple des valeurs mobilières », in Colloque L' appréhension par le Droit de l'incorporalité, Rennes, novembre 2008, Rev. Lamy dr. civ. 2009.

« *La protection de l'investisseur par le droit des biens. La notion de bien financier* », in colloque l'appréhension par le Droit du risque financier, juin 2010, Rev. Droit bancaire et financier, nov. 2010, étude 32.

« *Les nouveaux services de crédit alternatif : la pratique du peer to peer lending ou l'uberisation du crédit »*, in colloque les apports des Fintechs au droit bancaire, 17 nov. 2016, CEDAG Paris Descartes, RDBF 2017

Activités / CV

Diplômes :

2005 - Agrégation (Section : Droit privé et sciences criminelles)

2002 - Doctorat Droit privé, Université Panthéon-Assas (Paris II)

Sujet de thèse : La compensation dite multilatérale, sous la direction de M. le professeur A. Ghozi. Mention très honorable avec les félicitations unanimes du jury.
1997 - DEA Droit des Affaires, Université Paris II
1996 - Maîtrise en Droit, Université de la Réunion
1995 - Licence en Droit, Université Paris XI
1992-1995 - ESSEC (École Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales)
1990-1992 - Classes préparatoires HEC au lycée Louis-Le-Grand

Informations complémentaires

Membre du laboratoire Dante (Droit et nouvelles technologies, UVSQ).

Directrice du Master Carrières judiciaires et du Master Carrières administratives - Responsable du Master 1 Droit

Directrice de l'i-EPrépa, le centre de préparation aux concours administratifs et judiciaires de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye.

Membre élue du bureau et du Conseil d'administration de l'Université Versailles Saint-Quentin (jusque 2020)